

RHÔNE-ALPES

Population

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 132 - septembre 2010

Du fait de son attractivité, la Savoie est un département en forte progression démographique, en particulier dans sa partie occidentale. Si les tendances actuelles se maintiennent, le département compterait 483 000 habitants en 2031. Son rythme de croissance devrait progressivement ralentir pour passer de 0,9 % par an actuellement à 0,6 % à la fin des années 2020. L'étalement urbain, qui caractérise la grande couronne chambérienne, absorberait 50 % des nouveaux habitants sur les territoires d'Aix les Bains, de l'Avant-Pays Savoyard et de la Combe de Savoie. S'inscrivant dans une tendance générale, le vieillissement marquera fortement la démographie : les personnes de plus de 75 ans représenteront plus du tiers de la croissance de la population d'ici 2031.

Mireille Domenge

Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».

Savoie : plus de 480 000 habitants à l'horizon 2031

Comme l'ensemble du nord-est de Rhône-Alpes, la Savoie a connu au début des années 2000 une forte croissance démographique, qui s'explique par un excédent des naissances sur les décès, et surtout par une attractivité importante. En 5 ans, près de 44 000 nouveaux habitants âgés de 5 ans ou plus sont venus s'installer dans le département, tandis que 35 000 en partaient, d'où un gain de près de 9 000 personnes du fait des échanges migratoires avec le reste de la France métropolitaine.

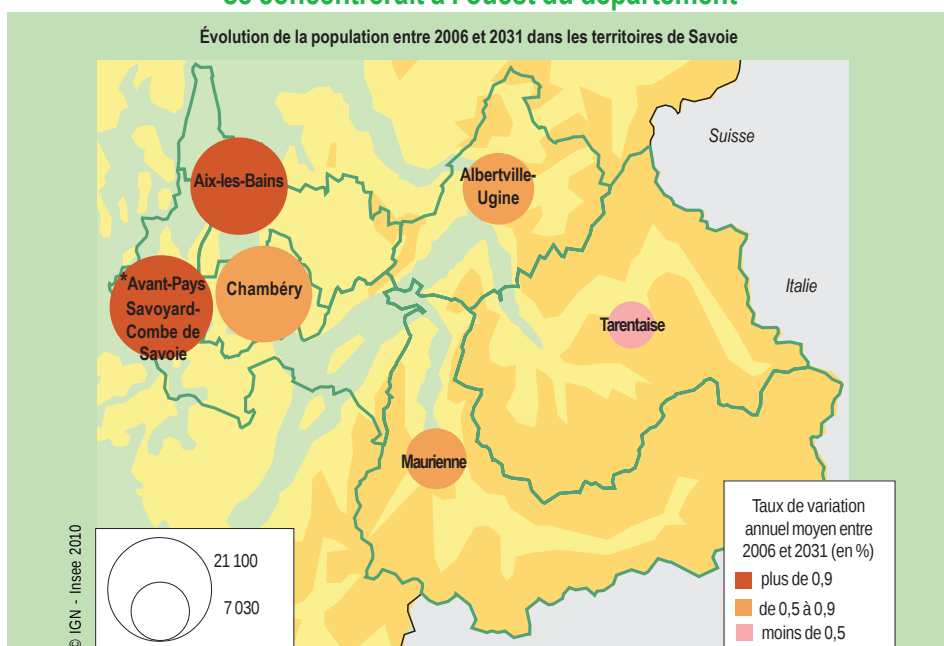
Ces gains par rapport à l'extérieur s'accompagnent également de mouvements internes au département, du fait notamment de la périurbanisation. Les territoires de l'Avant-Pays Savoyard, d'Aix-les-Bains et de la Combe de

Savoie sont les plus attractifs du département, en partie du fait de la déconcentration de l'agglomération chambérienne.

Le phénomène est particulièrement marqué dans l'Avant-Pays Savoyard et la Combe de Savoie, avec un profil migratoire faisant la part belle aux familles, donc aux personnes en âge d'être actives et à leurs enfants, accompagné d'un solde négatif entre 18 et 24 ans, au moment des études et du premier emploi.

Dans le territoire d'Aix-les-Bains, les nouveaux arrivants sont globalement plus âgés ; il s'agit du territoire le plus attractif pour les personnes de 60 ans et plus. Mais il est également le seul, avec Chambéry, à enregistrer un petit excédent de 18-24 ans, en raison de son pôle d'études supérieures situé au Bourget-du-Lac.

La croissance de la population savoyarde d'ici 2031 se concentrerait à l'ouest du département



* Ces deux zones (Avant-Pays Savoyard et Combe de Savoie) sont regroupées pour l'élaboration des projections de population. Le modèle Omphale requiert un seuil de population minimum que chacune d'elles n'atteint pas.

Source : Insee, Recensement de la population 2006 et Omphale 2010

Une référence indispensable pour appréhender le futur

La projection de population réalisée par l'Insee avec le concours de Mission Développement Prospective nous livre une évolution "au fil de l'eau" et produit une photographie de la population savoyarde dans 20 ans si les tendances d'aujourd'hui devaient se prolonger en l'état.

L'ensemble de ces données, précisées par territoire, constitue une référence indispensable pour appréhender les futurs probables de la Savoie. Pour autant, il ne s'agit pas d'une prévision. Si certaines tendances semblent inéluctables, d'autres évolutions seront le résultat des politiques qui seront conduites à l'initiative des acteurs locaux. Il en va notamment des modes d'urbanisation qui peuvent orienter la

répartition spatiale des nouveaux habitants ou des politiques de développement économique susceptibles d'attirer en Savoie une population active nouvelle.

Ce scénario tendanciel incite à une relecture des stratégies de développement territorial pour en apprécier la pertinence au regard du paramètre démographique. C'est cette préoccupation qui doit nous guider dans la poursuite des travaux conduits récemment dans le cadre de Savoie 2020.



Robert Mugnier
Directeur

Mission Développement Prospective
<http://www.mdp73.fr/>

80 000 habitants de plus à l'horizon 2031

Le territoire de Chambéry attire également, et beaucoup plus massivement, les 18-24 ans, en raison des possibilités d'études et de premier emploi qu'il offre. Les personnes en âge de travailler qui quittent le territoire sont en revanche plus nombreuses que celles qui y arrivent, et la zone est au final en quasi équilibre du point de vue migratoire.

Les territoires d'Albertville-Ugine et de Maurienne présentent des excédents migratoires plus réduits que dans la partie ouest du département, et qui concernent plutôt les populations en âge de travailler et leur famille, avec une perte importante des 18-24 ans. La population des nouveaux arrivants est un peu plus âgée dans le territoire d'Albertville-Ugine qu'en Maurienne, zone de montagne qui enregistre pour sa part un léger déficit migratoire après 75 ans, sans doute en raison de départs vers des zones mieux dotées en équipements et services.

La Tarentaise, enfin, est le seul territoire savoyard en déficit migratoire avec le reste de la France métropolitaine, et ce, pour toutes les classes d'âge. Relativement au caractère rural de la zone, les pertes enregistrées entre 18 et 24 ans sont

cependant réduites, les départs pour les études étant sans doute atténués par des arrivées liées aux emplois dans le tourisme. Par ailleurs, les arrivées de l'étranger sont plus importantes qu'ailleurs.

Si les grandes tendances de fécondité et de mortalité et les comportements migratoires observés au cours des années 2004 à 2008 se maintiennent, la Savoie compterait 483 000 habitants en 2031, soit environ 80 000 de plus qu'en 2006. Cette progression, de l'ordre de 20 % en 25 ans, serait supérieure à celle de l'ensemble de la région (+ 18 %), mais demeurerait moins rapide que celle de l'Ain ou de la Haute-Savoie (respectivement 27 % et 25 %).

L'essentiel de l'augmentation de population à l'ouest du département

Une bonne part de la progression se ferait dans les deux territoires les plus peuplés, Chambéry gagnant 18 000 habitants et Aix-les-Bains presque 19 000, mais également dans leur proximité : l'Avant-Pays Savoyard et la Combe de Savoie enregistreraient ainsi la progression relative la plus importante, avec un gain de plus d'un tiers de population (21 000 personnes).

La déconcentration chambérienne continuerait en effet d'alimenter la croissance de ces deux territoires : du fait des mouvements migratoires, entre 2006 et 2031, l'Avant-Pays Savoyard et la Combe de Savoie gagneraient plus de 14 000 habitants, dont une bonne part dans leurs échanges avec le territoire de Chambéry. Ils enregistreraient également un solde migratoire positif vis à vis des départements de l'Isère tout proche, et du Rhône, avec des excédents portant, comme ailleurs, essentiellement sur la population en âge de travailler et leurs enfants, mais également sur les seniors du fait, sans doute, de retours au pays. En plus de leur attractivité, le solde naturel relativement important de ces zones viendrait encore renforcer leur dynamisme démographique.

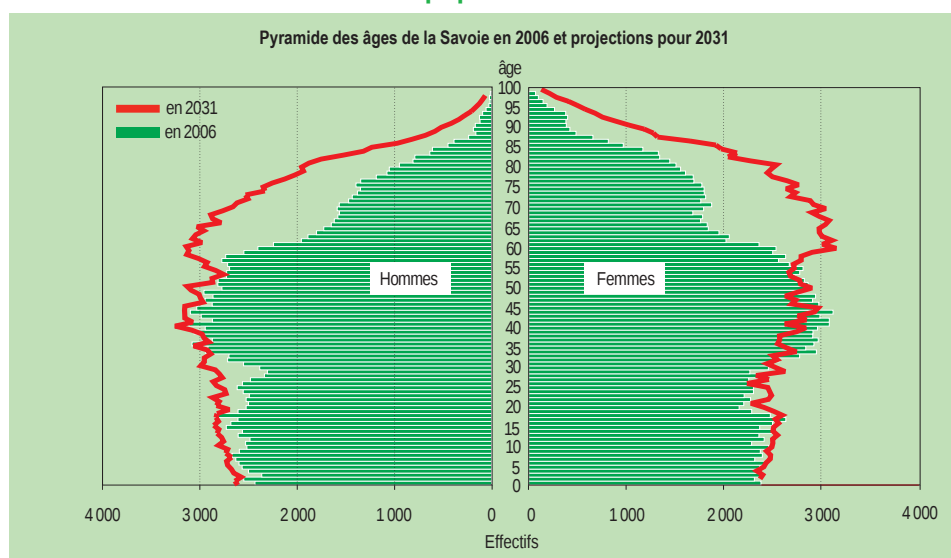
Le territoire d'Aix-les-Bains connaîtrait lui aussi un rythme soutenu de croissance de sa population, 27 % en 25 ans, proche de celle des départements voisins de l'Ain et de la Haute-Savoie. Le solde naturel n'expliquerait qu'une faible part de la progression démographique de la zone (0,1 % de croissance annuelle sur 0,9 %), car la population y est relativement âgée, et les décès y dépasseraient même les naissances en fin de période. C'est donc bien l'attractivité du territoire qui expliquerait sa croissance, puisqu'il enregistrerait un solde migratoire excédentaire de près de 17 000 personnes entre 2006 et 2031. La plus grosse part viendrait de ses échanges avec la Haute-Savoie et de son attractivité pour les retraités. La déconcentration chambérienne se ferait également un peu sentir, mais le territoire d'Aix-les-Bains perdrait dans le même temps des habitants au profit de l'Avant-Pays Savoyard et la Combe de Savoie.

Une forte attractivité de l'Avant-Pays Savoyard et du territoire d'Aix-les-Bains

	Population de 5 ans et + en 2006	Nombre d'entrants en 5 ans	Nombre de sortants en 5 ans	Solde migratoire net	Taux annuel de migration nette (en %)
Mouvements de population en Savoie entre 2001 et 2006					
Avant-Pays Savoyard	24 770	5 721	3 474	2 247	19,0
Combe de Savoie	30 086	5 622	4 404	1 218	8,3
Territoire d'Aix-les-Bains	65 253	12 656	8 931	3 725	11,8
Albertville Ugine	52 992	6 651	5 814	837	3,2
Territoire de Chambéry	112 008	19 389	18 503	886	1,6
Maurienne	40 757	5 769	4 636	1 133	5,6
Tarentaise	47 380	6 103	7 261	- 1 158	- 4,8

Source : Insee, Recensement de la population 2006 et Omphale 2010

L'essentiel de la croissance de la population concerne les seniors



Un vieillissement général de la population

Le territoire de Chambéry, du fait de sa population relativement jeune, devrait conserver un solde naturel conséquent. La progression de sa population, numériquement importante du fait de la taille de l'agglomération chambérienne, serait cependant moins intense que dans les territoires voisins d'Aix-les-Bains et de l'Avant-Pays Savoyard et Combe de Savoie, du fait d'apports migratoires plus limités. Le rythme d'augmentation chambérien serait donc, au final, voisin de celui des territoires d'Alberville-Ugine et de Maurienne, de l'ordre de 15 à 18 % en 25 ans.

Le territoire d'Alberville-Ugine gagnerait ainsi 10 000 habitants d'ici à 2031, et celui de Maurienne 7 000. L'essentiel de cette progression serait dû à l'excédent migratoire enregistré par les deux territoires, qui expliquerait respectivement 0,4 % et 0,5 % de croissance annuelle sur les 0,6 % de croissance totale attendue entre 2006 et 2031; le poids du solde naturel serait un peu plus important dans le territoire d'Alberville-Ugine, du fait d'une population plus jeune.

Le territoire de la Tarentaise serait celui où la progression démographique serait la plus faible (un peu plus de 4 000 habitants entre 2006 et 2031, soit 9 % en 25 ans). Le solde naturel y serait pourtant relativement fort, aussi fort que dans l'Avant-Pays Savoyard et la Combe de Savoie, mais le territoire enregistrerait dans le même temps

des pertes migratoires, notamment vis à vis du territoire d'Alberville-Ugine.

Bien que l'attractivité du département assure un certain renouvellement de sa population la plus jeune, la Savoie n'échappera pas au mouvement général de vieillissement. Ainsi, si les moins de 20 ans sont, en 2006, plus nombreux que les seniors (60 ans et plus), la situation devrait s'inverser en 2031. Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus devrait en effet croître de près de 73 % entre 2006 et 2031, tandis que celui des moins de 20 ans ne progresserait que de 6 % et celui des 20-59 ans de 5 %. Le poids des seniors devrait donc s'accroître fortement (de 21 % de la population à 31 %), et la part des personnes en âge de travailler devrait passer sous la barre symbolique des 50 %, représentant une personne en âge de travailler pour une inactive, dès le milieu des années 2010.

Le vieillissement progressif des générations du baby-boom devrait se traduire d'abord par une forte progression du nombre de 60-75 ans, puis de celui des 75 ans et plus à partir des années 2020. Leur nombre va ainsi croître de 12 000 personnes d'ici à 2021, et de 17 000 supplémentaires entre 2021 et 2031, soit une progression totale de 88 %. La prise en charge de cette population des plus âgés nécessitera sans aucun doute un certain nombre d'équipements et services spécifiques, en rapport avec la dépendance.

Plus de 480 000 habitants à l'horizon 2031 en Savoie

	Population 1999	Population 2006	Population projetée 2021	Population projetée 2031	Évolution 2006-2031 effectifs	Évolution 2006-2031 (en %)
Avant-Pays - Combe de Savoie	52 182	59 155	72 800	80 300	+ 21 100	+ 36
Territoire d'Aix-les-Bains	62 826	69 938	81 900	88 600	+ 18 700	+ 27
Alberville-Ugine	53 539	57 208	63 700	67 300	+ 10 100	+ 18
Territoire de Chambéry	115 256	121 147	132 500	139 500	+ 18 400	+ 15
Maurienne	41 625	44 041	48 800	51 300	+ 7 300	+ 16
Tarentaise	47 922	51 602	54 300	56 000	+ 4 400	+ 9
Savoie	373 350	403 091	454 000	483 000	+ 79 900	+ 20

Source : Insee, Recensement de la population et Omphale 2010

Les progressions les plus conséquentes en termes d'effectifs auraient lieu dans les territoires des deux agglomérations principales. Le territoire de Chambéry enregistrerait ainsi une progression de presque 8 500 personnes de 75 ans et plus d'ici à 2031 s'expliquant en partie par une attractivité peu importante sur les seniors, mais un peu plus grande après 75 ans. Dans le territoire d'Aix-les-Bains, très attractif pour l'ensemble des personnes âgées,

Un ralentissement de la croissance de la population

le nombre de personnes de 75 ans et plus doublerait quasiment, soit une progression de plus de 6 000 individus. Dans chacun des autres territoires, celle-ci serait de l'ordre de trois ou quatre milliers.

Conséquence du vieillissement de la population, la croissance de la population savoyarde devrait ralentir par rapport à ce qu'elle a été au début des années 2000, et de plus en plus au fil des années, passant d'un rythme de + 0,9 % par an entre 2006 et 2011, à + 0,6 % par an entre 2026 et 2031.

Les soldes naturels et migratoires du département devraient se réduire d'ici 2031. Le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants évoluant peu (on passerait de 59 000 femmes de 18 à 40 ans en 2006 à 61 000 en 2031), le nombre de naissances devrait, à comportements de fécondité inchangés, rester à peu près stable. Les décès, en revanche, du fait de la forte progression de la population âgée, devraient fortement augmenter (3 200 par an en

début de période, 4 300 en 2026-2031). Le solde naturel en serait d'autant diminué, passant de 1 500 par an entre 2006 et 2011 à moins de 800 entre 2026 et 2031.

Parallèlement, la population vieillissant, tant en France qu'en Savoie, et le poids des générations les plus mobiles diminuant, l'excédent migratoire savoyard devrait s'amointrer quelque peu chez les moins de 60 ans. Cependant, et bien que les migrations résidentielles soient en général moins fréquentes chez les seniors, le solde migratoire des 60 ans et plus devrait pour sa part augmenter un peu, du simple fait de l'accroissement du poids de cette catégorie de population.

Tout l'enjeu pour le département, face à un vieillissement inéluctable de sa population et encore accentué par les mouvements migratoires, sera alors de maintenir son attractivité pour les plus jeunes afin de tendre vers un certain équilibre inter-générationnel. ■

Méthodologie

Le recensement de la population permet de connaître les **migrations résidentielles**, c'est à dire les changements de lieu de résidence, grâce à une question sur le lieu de résidence antérieure cinq ans auparavant. Les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas inclus dans la population de migrants étudiée. Les migrations nettes sont la différence entre les entrées et les sorties d'un territoire ; seules les migrations internes au territoire français (ici la métropole) sont prises en compte, car le recensement de la population permet de connaître les arrivées de l'étranger mais pas les départs.

Taux annuel de migration nette : ce taux rapporte les migrations annuelles nettes à la population moyenne de la zone.

Les **projections de population** sont le résultat d'un calcul, appliqué à une population de départ (ici, la population au 1^{er} janvier 2006) et rendant compte des différents phénomènes qui vont la faire évoluer : la

fécondité, la mortalité et les mouvements migratoires (lesquels intègrent la totalité des mouvements, vis-à-vis de la métropole comme du reste du monde).

Le modèle Omphale appréhende ces phénomènes par l'utilisation de quotients démographiques calculés par sexe et âge, à partir des données statistiques dont on dispose sur une période passée récente (ici, au cours du cycle quinquennal d'Enquêtes annuelles de Recensement 2004 à 2008). Les quotients de fécondité et de mortalité sont issus des statistiques de l'état civil (naissances et décès). Les quotients migratoires sont des quotients d'émigration bi-localisés, issus de la question du Recensement sur le lieu de résidence 5 ans auparavant.

Les résultats présentés dans cette étude ne sont pas des prévisions : ils correspondent à une hypothèse de maintien des comportements de fécondité et de migration moyens observés entre 2004 et 2008, ainsi qu'à une évolution de la mortalité tenant compte des gains d'espérance de vie nationaux.

Pour en savoir plus

- "Rhône Alpes : de nombreuses arrivées de jeunes actifs diplômés et d'étudiants", Insee Rhône-Alpes, *La lettre Résultats* n°115, juillet 2009 ;
- "Savoie : la hausse de la population s'accélère", Insee Rhône-Alpes, *La lettre Résultats* n°110, mars 2009 ;
- "La croissance de la population se diffuse sur l'ensemble du territoire rhônalpin", Insee Rhône-Alpes, *La lettre Résultats* n°101, janvier 2009 ;

- "Recensement de la population de 2006 : la croissance retrouvée des espaces ruraux et des grandes villes", *Insee Première* n°1218, janvier 2009 ;
- Publications de la MDP sur la population savoyarde sur le site <http://www.mdp73.fr/>.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

**Pour vos demandes d'informations
statistiques :**

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (du lundi au vendredi de 9h à 17h)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, septembre 2010

© INSEE 2010 - ISSN 1763-7775